

École de la Passerelle

460, rue des Couventines, Québec G3G 1J8

Téléphone : (418) 634-5544 Télécopieur : (418) 849-2173

passerelle@csdps.qc.ca



RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 27 NOVEMBRE 2018 À 18 H 30

PROCÈS-VERBAL

Sont présents à la rencontre :

	Présences	Absences	
		Motivées	Non motivées
BÉLANGER, Carole	X		
BELLEMARE, Mélissa	X		
BOURASSA, Léonie	X		
GRONDIN, Martine	X		
JEAN, Isabelle	X		
MERNIER, Déborah	X		
MICHAUD, Guillaume		X	
MOENAERT, Cécile	X		
PICARD, Josée	X		
ST-GERMAIN, Vicky	X		
ST-PIERRE, Josée	X		
TILMANT, Iris	X		

Sont aussi présentes à la rencontre :

Nathalie Hébert, directrice

Josée Trépanier, aide à la direction

Audrey Mathieu, secrétaire

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)

Mme Cécile Moenaert constate que le quorum est atteint.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-18-19/17 Mme Carole Bélanger propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR	Document(s) de référence				Objectif (s)			
	Ci-joint	À venir	Déposé sur place	À apporter	Pour information	Pour consultation	Pour approbation	Pour adoption
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)								
2. Adoption de l'ordre du jour	✓							✓
3. Approbation du procès-verbal du 30 octobre 2018	✓						✓	
4. Suivis au procès-verbal du 30 octobre 2018					✓			
5. Questions du public (15 min)								
6. Mot de la présidence					✓			
7. Mot de la commissaire					✓			
8. Activité de Noël							✓	
9. Conférence aux parents						✓		
10. Mot du représentant au comité de parents					✓			
11. Mot de la technicienne en service de garde					✓			
12. Informations de la direction					✓			
13. Droit de parole au public								
14. Date de la prochaine rencontre : 29 janvier 2019					✓			
15. Levée de la séance								✓

Nathalie Hébert, directrice

3.
CE-18-19/18

Approbation du procès-verbal du 30 octobre 2018

Un temps est laissé pour la prise de connaissance du document. Au point 13, il aurait dû être lu « attitrée ».

Au point 8, il est demandé à ce que les informations écrites soient précisées. La phrase « Des parents étaient présents pour soulever une problématique en rapport au 100 % récré et souhaitaient avoir des précisions concernant le projet. » sera ajoutée au début du paragraphe.

À la dernière puce du point 19, il est demandé d'ajouter au début de la phrase « Dans les années antérieures, ... ».

Mme Iris Tilmant propose l'adoption du procès-verbal du 30 octobre 2018 avec les modifications mentionnées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au procès-verbal du 30 octobre 2018

Il est demandé qu'un suivi et des explications concernant le 100 % récré soit acheminé à l'ensemble des parents rapidement. Il est expliqué que le souhait étant de s'assurer que l'information ne se perde pas au travers des rencontres du premier bulletin, les informations et balises du projet 100 % récré seront acheminées prochainement à l'ensemble des parents de l'école. De plus, comme mentionné lors d'une précédente rencontre, le document informatif sera déposé sur le site internet de l'école.

L'augmentation du temps pour l'application Hop Hop au service de garde a été ajusté et les acti-soirs ont débutés à la date prévue.

5. Questions du public

Il est demandé le moment exact où les parents recevront les balises du projet 100 % récré. Il y a encore beaucoup d'interrogations des parents. Il est mentionné que l'information sera disponible au plus tard la semaine prochaine. De plus, il est demandé si les élèves sortiront malgré le froid hivernal. Il est spécifié que la personne responsable se fie à la grille référence des températures extérieures pour prendre la décision.

6. Mot de la présidence

Mme Cécile Moenaert remercie la direction pour la rencontre qui a été organisée pour présenter le projet Force 4 et remercie les parents de s'être présentés. De plus, les belles réussites des rencontres de bulletins et la sortie du service de garde du vendredi sont soulignées.

7. Mot de la commissaire

La commissaire est absente lors de cette rencontre.

8. Activité de Noël

Le point est traité à huit clos. Mme Hébert explique l'activité de Noël prévu pour le jeudi 20 décembre. Tous les élèves de l'école profiteront de la journée au travers de plusieurs activités et à 17 h ils se dirigeront au nouveau cinéma Le Clap pour visionner « La course aux tuques ». Lors du visionnement du film, un pop-corn et un breuvage seront donnés à chacun des élèves. Il est demandé aux membres du Conseil d'établissement d'ajouter 7,50 \$ à la facture scolaire afin que les élèves puissent profiter de cette collation. Le paiement des autobus sera défrayé par l'école. Le retour à l'école est prévu pour 20 h 15. Le jeudi étant une journée régulière combiné à une soirée en horaire continu, le vendredi sera un jour compensatoire pour tous. Par contre, le service de garde demeurera ouvert le vendredi pour ceux qui en auront besoin.

CE-18-19/18

Mme Mélissa Bellemare propose d'approuver l'activité de Noël tel que proposée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Conférence aux parents

Cette année encore, il y a un budget qui est alloué pour une conférence aux parents. Cette activité est élaborée en collaboration avec l'école du Boisé.

Dans un premier temps, il est proposé qu'une formation sur les façons de lire des histoires aux élèves d'âge préscolaire et 1^{re} année soit donnée par deux enseignantes de l'école. Cette formation nécessiterait une libération de 14 heures de préparation et quelques frais de déplacement pour les enseignantes, quelques achats de livres à présenter ainsi que le coût de quelques copies à remettre aux parents. Il est demandé s'il est possible de faire des recommandations de livres pour les élèves plus vieux. Dans un deuxième temps, il est proposé d'inviter M. Stéphane Paradis alias M. Gustave.

Mme Nathalie demande les suggestions des parents. Les sujets qu'ils désirent qui soient discutés. Un parent suggère d'avoir une conférence sur la façon de faire des devoirs et leçons pour faire une continuité de l'école à la maison.

10. Mot du représentant au comité de parents

La rencontre du comité de parents aura lieu le 28 novembre.

11. Mot de la technicienne en service de garde

Lors de la soirée de l'Halloween, différentes activités ont eu lieu et les enfants ont beaucoup apprécié l'évènement. Il y a eu la sortie au centre communautaire lors de la soirée des bulletins. Cette nouvelle façon de faire était une première pour l'équipe. Des notes ont été prises afin de rendre la sortie plus facile et efficace pour les années à venir. De plus, l'application Hop Hop a bien fonctionné en dehors des locaux de l'école.

Il est annoncé que les Mini-LIG débiteront au retour du congé des Fêtes en collaboration avec l'école des Constellations. L'information concernant l'inscription aux activités pour les élèves de 1^{re} et 2^e année sera acheminée sous peu. Les élèves du préscolaire pourront être inscrits à certaines activités.

12. Information de la direction

Il est mentionné que lors des rencontres de bulletins, nous avons eu une belle participation et collaboration des parents. Pour les classes où de nouvelles enseignantes sont arrivées un peu plus tard dans la classe, une rencontre collective pour chacun des groupes a été organisé.

Il est annoncé que les élèves qui n'ont eu aucun manquement dans leur passeport des comportements ont été reconnu pour leurs bons choix. Le but étant de promouvoir les bons comportements, les bons coups et les belles idées plutôt que de punir les moins bons.

13. Droit de parole au public

Le public a quitté avant ce point.

14. Date de la prochaine rencontre : 29 janvier 2019

15. Levée de la séance

CE-18-19/19

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Mme Cécile Moenaert propose la levée de la séance à 20 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Cécile Moenaert,
présidente

Audrey Mathieu,
secrétaire